

**Motion présentée par les représentants du personnel
et votée par les représentants des parents -
CA du 6/02/2024**

Les personnels élus au CA, portant la voix de l'ensemble des personnels de l'établissement, refusent la DHG attribuée au collègue Fabien pour l'année scolaire 2024-2025.

Nous nous opposons à la mise en place des groupes de niveaux : aberration technique, idéologique et pédagogique. Nous sommes satisfaits qu'ils ne soient pas mis en place au collège Fabien à la rentrée prochaine.

Néanmoins, nous demandons davantage de moyens pour fonctionner correctement :

- un abondement de la DHG pour obtenir et pérenniser des heures dédoublées hebdomadaires en sciences, langues, français et mathématiques.
- des heures statutaires en EPS pour le fonctionnement de l'AS
- des créations de postes de TZR en nombre suffisant pour remplacer les collègues absents
- des dotations supplémentaires pour mener les projets qui sont chaque année menacés (clubs nature, arts, jeu de rôle, journal, jardin, EPI...)
- face à la multiplication des réunions et projets porteurs pour l'établissement, nous demandons la mise en place d'heures de concertations sur notre temps de service et donc la création de postes équivalents au passage à 16h30 devant élèves
- dans le souci de la qualité de nos enseignements, nous contestons l'obligation de 2h supplémentaires qui peuvent être imposées à tous et réclamons la création de postes équivalents

L'ensemble de ces revendications, auxquelles s'ajoute notre demande réitérée d'obtenir enfin le classement REP+ auquel nous avons droit faciliterait la stabilité des équipes pédagogiques, dont l'importance est cruciale pour le bon fonctionnement de l'établissement.